



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUITES DU DÉCÈS DE SKANDER VOGT AUX EPO

### **Le rapport Rouiller rendu public - Changement de direction à la tête du SPEN**

**Le rapport de l'ancien juge fédéral Claude Rouiller sur les circonstances du décès de Skander Vogt a été rendu public ce matin. Ce rapport propose une série de recommandations. Après analyses complémentaires, le Conseil d'Etat a validé une série de mesures décidées par le chef du DINT, Philippe Leuba, dont le remplacement de Mme Martin à la tête du SPEN, décision prise d'un commun accord.**

Le rapport de l'ancien juge fédéral Rouiller sur les circonstances du décès de Skander Vogt le 11 mars dernier aux EPO a été rendu public ce jour. Dans ses conclusions, le rapport propose deux recommandations générales : la première est relative à l'exécution des mesures d'internement ; la seconde concerne l'amélioration des conditions de détention dans le quartier de haute-sécurité de Bochuz. Par ailleurs, une série de recommandations particulières concernent entre autres la formation et l'information du personnel, la transparence des directives, la réorganisation du service de veille aux EPO et le fonctionnement des piquets de direction.

Le chef du DINT a pris connaissance du rapport Rouiller. Il a décidé d'une série de mesures, validées par le Conseil d'Etat. Ainsi, les conclusions du rapport Rouiller, mais aussi plusieurs auditions internes menées depuis le 11 mars, des rapports de l'UCA et du CCF établis depuis 2008 et des carences constatées dans la gestion du SPEN ont convaincu le chef du DINT que le SPEN devait être réformé en profondeur. Philippe Leuba a estimé que cette mission destinée à donner un nouvel élan au service ne pouvait pas être assumée par l'actuelle cheffe du SPEN, Mme Catherine Martin. Cette dernière quitte donc son poste, d'un commun accord. Elle est remplacée ad intérim par M. Denis Froidevaux, actuel chef du SSCM. Ce dernier aura pour mission prioritaire de mettre en oeuvre les réformes les plus urgentes. Celles-ci seront entamées immédiatement et ne préjugent en rien du résultat de l'enquête pénale. L'audit de TC Team Consult SA, lancé le 18 mai est toujours en cours (analyse de la cohérence des directives de sécurité, organisation).

Phillipe Leuba a encore annoncé la création d'un groupe de travail DINT-FSF-SPEN dont le but final est d'établir une charte de communication entre ces entités, en y incluant encore l'AVAP et la commission du personnel du SPEN.

Au niveau de la surpopulation carcérale en détention préventive, la sécurisation provisoire de La Colonie - réalisée en juin - a permis la création de 20 places supplémentaires. Enfin, le Conseil d'Etat a admis le principe de la construction d'une aile supplémentaire qui débouchera sur la création de 80 places supplémentaires (horizon 2013).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 juillet 2010

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DINT, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 41 51 - Claude Rouiller, ancien président du TF, enquêteur indépendant, 021 791 39 65

### **TÉLÉCHARGEMENT(S)**

[Rapport A-Vogt](#)

[Appendice1](#)

[Appendice1\\_annexe1](#)